

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **22 (1886)**

Heft 15

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

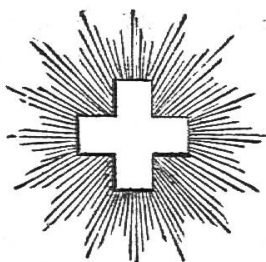
Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTUUY

XXII^e Année.



1^{er} Août 1886.

N^o 15.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Pédagogie française : Cours de M. Gabriel Compayré. — Séance du Comité central du *Schweizerische Lehrerverein*. — Les accents dans la langue française. — Correspondance genevoise. — Bibliographie : Sempach et Winkelried, par Eug. Secrétan. — Nécrologie suisse : Le prévôt Riedweg. — Littérature : Cours de diction à Paris. — Partie pratique : Français : Dictée. Histoire. Géographie. Etude intuitive des couleurs. La soie.

PÉDAGOGIE FRANÇAISE

Cours de M. Gabriel Compayré.

(Suite).

Le chapitre de notre philosophe éducatif, sur l'*Imagination*, est certainement un des plus riches et des plus curieux de son livre. Les remarques fines ou profondes y abondent, « le spectacle de la nature, dit entre autres, M. Compayré, voilà ce qui convient pour la première lecture de l'*Imagination* ; » et l'auteur d'ajouter ces paroles d'un de nos pédagogues suisses, le pasteur vaudois, Gauthey, dans son livre sur l'*Éducation*, publié à Paris en 1854 :

« Transportez souvent les enfants au sein de la nature, qu'ils y recueillent en abondance des couleurs, des formes, des parfums. »

C'est ce que fait ou doit faire le *Kindergarten*. Mais comme le remarque M. Compayré, avant Froebel, Comenius avait

déjà trouvé que « les enfants aiment à construire des maisons » avec de l'argile, des copeaux ou des pierres ».

Le Père Girard, à son tour, avait signalé cette disposition de l'enfance : « l'imagination, créatrice sous forme de manie constructive ou destructive, se montre déjà dans l'âge tendre, car » si le petit veut faire preuve de sa force, en détruisant, il aime » aussi à produire à sa manière du neuf et du beau. Voyez » comme il range ses petits soldats, ses maisonnettes, ses mou- » tons, comme il se réjouit de ses combinaisons nouvelles. Il » appelle sa mère pour qu'elle en jouisse avec lui. »

M. Compayré cite aussi sur l'imagination, l'ouvrage de M^{me} Necker de Saussure, qui, dit-il, a écrit sur ce sujet « un des plus » beaux chapitres de son beau livre sur l'éducation progressive ». Or, M^{me} Necker estime que l'imagination doit être cultivée autant que contenue et que peut-être, on ne la contient qu'en l'exerçant.

Les dangers, les écarts de l'imagination n'ont jamais été mieux dépeints que par la forte et pittoresque expression de Malebranche que M. Compayré aurait pu citer, lorsqu'il appelait cette faculté la *folle du logis*.

Un autre écrivain plus touché de ses charmes et des bienfaits de la fantaisie que de ses erreurs, l'a nommée, il est vrai par contraste, la *fée du logis*.

Tout le monde sans doute (nous parlons en pédagogues et non en romantiques) est d'accord à soumettre l'imagination à l'empire des facultés plus graves, des facultés de réflexions, le jugement, la raison. Aussi M. Compayré a-t-il fait de ces facultés l'objet d'un chapitre spécial, où il examine entre autres les sens divers donnés au mot de *jugement* par les écrivains éducatifs. Mais, où notre écrivain est réellement utile et pratique, c'est quand il énumère les exercices propres à cultiver les facultés judiciaires et qu'il montre comment on arrive à développer l'art de juger par le syllogisme en faisant découvrir à l'élève les éléments qui le constituent. Exemple : *Rousseau était trop ardent pour ne pas commettre des erreurs de jugement*. Un homme trop ardent ne voit pas juste et commet des erreurs de jugement. Or, Rousseau était ardent, donc il ne voyait pas juste et s'égarait dans ses jugements.

On peut, cela va sans dire, abuser du raisonnement comme de tout autre chose, et ce n'est pas à tort que le bonhomme Chrysale se plaint dans les *Femmes savantes* de Molière que *dans sa maison, le raisonnement bannissait la raison*.

M. Compayré a consacré plusieurs chapitres à l'*Education morale* et y a mis sa clairvoyance et sa sagesse habituelle ; mais faut-il croire, comme il semble le dire, que les passions n'existent pas dans le jeune âge en général ?

Chez les tout jeunes enfants, les grandes passions sont rares, il est vrai, mais ils en ont et même d'assez laides ; l'orgueil, l'envie, la colère, la cupidité et parfois la haine se manifestent chez les enfants.

Plus loin l'auteur nous montre Pestalozzi, profitant habilement de toutes les occasions que lui offraient les événements du jour pour faire sentir à ses élèves la différence du bien et du mal ; cela valait mieux que de longs raisonnements ou des exhortations que les enfants n'écoutent pas. Les exemples tirés de l'histoire ont aussi leur valeur. « Plus efficace encore, écrit » M. Compayré, est le commerce des vivants ; mon aïeul, disait » Marc-Aurèle m'a appris la patience ; de mon père, je tiens la » modestie ; à ma mère, je dois la piété. Heureux les hommes, » s'écrie M. Compayré, qui comme Marc-Aurèle, respirent dès » leur naissance dans une atmosphère de vertu (page 211).

Les sentiments supérieurs, c'est-à-dire l'amour du vrai, du beau, l'éducation esthétique, ne sont pas oubliés dans l'œuvre du professeur français. « A Athènes, dit M. Compayré, l'éducation » morale était avant tout une éducation esthétique. Platon pensait » que l'âme s'élevait au bien par le beau. »

L'écrivain français nous rappelle encore ici M^{me} Necker de Saussure, disant que pour la langue de l'imagination, le premier vocabulaire est dans la nature.

L'esthétique ne suffit sans doute pas plus à moraliser l'être humain qu'à le consoler des disgrâces du sort ou des malheurs de l'existence. M. Compayré, estime la religion et la croyance en Dieu nécessaire et cite Kant, montrant des rapports intimes entre la morale et la religion, déclarés même inséparables par ce grand philosophe du devoir.

ALEXANDRE DAGUET.

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL

de la Société des instituteurs suisses (Schweizerische Lehrerverein) à Zurich, le 24 avril dernier.

Nous sommes un peu en retard pour rendre compte de cette séance, du moins en ce qui intéresse la Suisse romande. Car, malgré la meilleure volonté de nous identifier complètement avec nos frères de langue allemande, il y aura toujours des questions spéciales qui ne peuvent avoir la même importance pour la Suisse de langue française. C'est d'abord la question de l'orthographe.

La question des écrits destinés à la jeunesse est à peu près dans le même cas, quoi qu'il y eut certainement profit à la traduction de quelques-uns des petits livres recommandés par nos collègues allemands. Il y aurait peut-être lieu aussi d'examiner si une pu-

blication analogue dans la Suisse romande ne présenterait pas des avantages pour notre jeunesse. Le président de la commission des livres de la partie allemande a été désigné dans la personne de M. Herzog, instituteur à Aarau.

Le département fédéral de l'intérieur ayant mis 100 exemplaires du rapport de M. Wettstein, directeur de l'École normale de Küssnacht, sur l'exposition de 1883, à la disposition du bureau de l'Exposition permanente de Zurich, il serait facile d'en obtenir quelques-uns en en faisant la demande à la commission zuricoise,

Nous engageons les Ecoles normales de la Suisse française à se procurer un ou deux exemplaires du travail de M. Wettstein, comme un monument de l'exposition nationale de 1883.

Il a été question du monument à ériger à Pestalozzi. Mais on a décidé d'ajourner la solution de l'affaire à la prochaine séance.

Le *Lehrertag*, ou assemblée générale, devait avoir ses assises en 1886 et aurait ainsi de nouveau coïncidé avec le Congrès de la Suisse romande. Mais aucune des localités auxquelles on s'est adressé ne s'étant montrée disposée à accepter la fête pour cette année, elle est ajournée à l'année 1887, où l'on a plus de chance d'arriver à un résultat.

Le Comité a constaté le fait regrettable qu'en dépit de la multiplicité des sociétés de chant et de l'introduction de cette branche comme obligatoire dans les écoles, l'organisation des chœurs dans les assemblées générales laissait beaucoup à désirer. Il a été décidé également qu'on s'occuperait de cette question dans la prochaine séance.

A. D.

LES ACCENTS DANS LA LANGUE

*Travail présenté à la Société pédagogique genevoise,
dans la séance du 12 mai 1886. (1).*

Le but que nous nous proposons ici, n'est pas d'expliquer l'emploi de ces petits signes graphiques, appelés accents, mais d'exposer brièvement ce que l'on entend par *accent tonique*, par *accent oratoire* et par accents provinciaux, ce qui nous amènera à parler aussi de la *quantité*.

Comme les petits enfants, nos premiers parents se sont servis, au début, de cris pour communiquer à leurs semblables leurs idées, ou plutôt leurs sensations; ces cris modulés ont donné naissance au chant, et du chant est sorti le langage parlé. Dans toutes les langues, excepté dans la langue française, le chant a laissé quelques traces, sous forme d'une certaine psalmodie, ce dont on peut facilement se convaincre en écoutant attentivement

(1) Le travail qu'on va lire a été accueilli avec faveur par la Société qui en a dernièrement entendu la lecture. Un aperçu ou résumé sommaire en a été donné dans un petit journal sténographié qui paraît à Genève.

des personnes parlant une langue étrangère, ou même la nôtre, s'ils ne l'ont pas apprise dès leur enfance.

Nous venons de le voir, notre langue seule fait exception, elle bannit tout ce qui pourrait ressembler au chant, à la psalmodie. En a-t-il toujours été ainsi ? On ne pourrait l'affirmer en voyant les efforts que nous sommes obligés de faire pour empêcher les jeunes enfants de psalmodier les premières phrases qu'on leur a apprises, soit à prononcer, soit à lire.

La langue française, langue de formation relativement récente, s'est promptement dépouillée de la psalmodie, qui enlevait à la clarté de l'expression, en noyant dans une mélodie, toujours la même, ces milliers d'inflexions différentes, qui contribuent pour une si large part à rendre clairement notre pensée par la parole. Le chant n'en resta pas moins en honneur chez le peuple français, non-seulement pour exprimer ces grands élans de l'âme, que le langage parlé est impuissant à rendre, mais encore pour perpétuer les événements passés. Il n'y a pas bien longtemps, avant que l'instruction et les journaux eussent pénétré jusque dans les hameaux les plus reculés, on pouvait entendre, les jours de foire, raconter par le chant, sur les places publiques, les révolutions, les crimes, les assassinats, etc. Ces récits avaient la forme de longues plaintes, souvent en vers, que l'on chantait sur un ton ou sur un air, variant avec la province ou la localité. Qui ne connaît la complainte du Juif-errant, véritable spécimen du genre.

Ce qui précède nous aidera à comprendre l'explication que nous donne Boissier (1) relativement au mot accent. « Le mot » accent, dit-il, vient du mot latin *accentus*, comme qui dirait » *ad cantus* (*ad cantum*). En effet, continue le même auteur, » dans les langues qui avaient une prosodie fixe et reconnue, » l'accent marquait les différentes inflexions de la voix et les ren- » dait en quelque sorte musicales et chantantes ! »

Ce fut au II^e siècle de notre ère, qu'Aristophane de Byzance, célèbre grammairien, habitant Alexandrie, établit dans la langue grecque, l'usage des signes appelés accents, et cela, afin de faciliter aux jeunes Latins l'étude de cette langue, pour laquelle il y avait en ce moment un véritable engouement. Ces accents étaient des signes que l'on mettait sur certaines syllabes dans le but d'indiquer que la voix devait être élevée ou abaissée pour former une sorte de chant.

Accent tonique. — L'accent tonique, celui qui se rapproche le plus de l'accent des Grecs et des Latins, en ce qu'il est fixe, est si peu marqué en français, qu'il a été nié par de grands écrivains. Il existe cependant, en français, comme dans toutes les langues, chaque mot a son accent tonique et n'en a qu'un.

Faites prononcer le mot aimer à un Allemand peu habitué à se servir de notre langue, il dira certainement *aimer*, en appuyant

(1) Henri Boissier, Recteur de l'Académie de Genève sous l'empire, auteur d'un Recueil d'antiquités romaines et d'antiquités grecques (1814-24-1845). (Note de la rédaction.)

fortement sur la syllabe *ai*, tandis que nous, Français, nous appuyons sans y prendre garde sur la syllabe *mer*, *aimer*.

Prononçant pour la première fois, *lieben*, nous mettrons l'accent tonique sur la dernière syllabe, nous appuyerons sur la syllabe *ben*, *lieben*, contrairement au génie de la langue allemande qui exige l'accent tonique sur la première syllabe, si le mot n'est pas composé.

L'accent tonique a donc sa place en français sur la dernière syllabe. Si cette dernière syllabe est muette, c'est l'avant-dernière qui reçoit l'accent tonique.

Dans la plupart des langues, cet accent se marque en prononçant la syllabe plus haut et plus longtemps que les autres, « mais » dans notre langue, dit Géhant (1), c'est moins dans l'élévation de » la voix que réside l'accent que dans la douceur de l'intonation, » qui exige alors que la finale soit ferme. Il est dans la nature, » continue-t-il, qu'un son ne peut rester uniforme. Si je baisse au » commencement, je dois monter en finissant. Cette élévation, pur » effet de l'intonation, échappe à plusieurs; et l'on comprend » que des hommes, d'ailleurs instruits, aient nié l'existence de » l'accent tonique ou l'aient confondu avec l'accent oratoire. »

Au nord de la France, dans le voisinage de populations germaniques, et surtout en Belgique, on fait une faute qui consiste à placer l'accent tonique sur la première syllabe et à retrancher, comme le permettent les langues allemande et anglaise — et beaucoup d'autres, — une ou deux syllabes à la fin d'un mot, cela dans le but de donner un tour plus rapide à la phrase. Voulez-vous, devient *voul'vous*, savez-vous, *sav'vous*. Or, le français, dont la qualité prédominante est la clarté, ne permet pas cet escamotage de syllabes. Cette rapidité, cette fluidité, notre langue l'acquiert en liant les mots unis par le sens et en glissant sur les mots de peu d'importance. (A suivre.)

CORRESPONDANCE GENEVOISE

M. Pesson, instituteur à Céligny, nous écrit avoir été affecté par le ton polémique et personnel des articles parus sur l'enseignement de l'arithmétique. Cette question pouvait et devait se traiter sans aigreur et d'une façon purement objective. « Si la Méthode » Zœringer-Ducotterd, a des contradicteurs, dit M. Pesson, elle » a aussi de chauds partisans ainsi que la personnalité de celui » qui s'en est fait le vaillant rénovateur dans la Suisse romande. » Je ne crois pas que toutes les observations critiques de M. Hulier » liger soient sans fondement ; mais je pense aussi, avec M. Ducot-

(1) Géhant est auteur d'une grammaire euphonique, analytique et syntaxique de la langue française. Paris. (Note de la rédaction.)

» terd, qu'il ne connaît la méthode Zœringer que superficielle-
» ment et qu'il ne l'a examinée qu'avec le parti pris d'arriver à
» certaines conclusions, oubliant que l'excellence d'une méthode
» dépend beaucoup de celui qui l'applique. »

Nous regrettons avec M. Pesson le ton d'ironie qui s'est glissé dans un débat très utile et très instructif de sa nature et nous espérons qu'à l'avenir les discussions qui s'engageront n'auront plus de caractère personnel. C'est à ce prix seulement qu'elles sont fructueuses. Nous sommes, pour notre compte, bien décidé à refuser toute communication qui ne porterait pas le cachet de l'objectivité en matière méthodologique.

BIBLIOGRAPHIE

SEMPACH et WINKELRIED, par Eugène Secrétan, auteur de la *Galerie suisse*, publié par les soins de la Société d'histoire de la Suisse romande, avec une carte de la bataille (31 pages in 8° chez Bridel, Lausanne).

Cet écrit offre un grand intérêt par le jour qu'il jette sur les vives controverses auxquelles a donné lieu le haut fait de Winkelried et sur la guerre elle-même de Sempach où le héros d'Unterwald a joué le rôle capital selon la tradition appuyée sur une Charte de 1476, découverte par M. de Wyss, de Zurich, et qui, sans nommer Winkelried, raconte son exploit héroïque et décisif sur la marche de la bataille.

M. Secrétan nous semble sur certains points osciller un peu entre le doute et l'affirmation et sous ce rapport se rapproche de M. de Liebenau, de Lucerne, qui a publié sur la bataille de Sempach un volume monumental de 500 pages. Le récit de Tschoudi, qui cite le nécrologe de Stanz où figure le trépas d'Arnold de Winkelried, lui inspire peu de confiance. Tschoudi passe pour avoir transcrit avec inexactitude plus d'un document, plus d'une charte. Toutefois, la fidélité aux textes de notre Hérodote, le père de l'histoire nationale, trouvait dernièrement un champion dans M. Salomon Vögelin (*Jahrbuch für Schweizergeschichte*, XI, 1886).

Pour sa substantielle et curieuse notice, M. Secrétan a étudié consciencieusement presque tous les écrits publiés sur Winkelried, savoir : Kleissner, Lorenz d'Allemagne, Stürler, Bernouilli, Dändliker, Gehrig, Echsli, Hartmann, Liebenau (Suisse allemand), Vaucher et Daguët (Suisse française). Il aurait pu ajouter à ces noms celui de Rauchenstein.

Depuis la publication de M. Secrétan, un nouvel écrivain est entré dans la lice, M. Charles Bürkli, de Zurich, qui dans sa brochure de 196 pages vous dit carrément et en grands caractères : L'exploit de Winkelried n'est pas un fait historique mais une tradition et fiction poétique, et le vrai Winkelried, selon lui, serait celui qui se fit tuer au siège de la Bicoque (janvier 1522), dans les

rangs de l'armée assiégeante, commandée par le général français Lautrec. M. Bürkli ne va pas cependant jusqu'à nier la victoire des Suisses à Sempach. Mais, comme les chroniqueurs autrichiens, il l'attribue à une surprise et à l'impétuosité des assaillants formant l'avant-garde de l'armée confédérale. Ce n'est pas du reste le cas ni le lieu de discuter avec Bürkli, dont le livre ne laisse pas de se lire avec intérêt et profit en ce qui concerne la tactique des anciens Suisses sur laquelle ce capitaine de landwehr nous fournit de précieux renseignements. A. D.

NÉCROLOGIE SUISSE

(Suite)

Parmi les pédagogues dont le décès a attristé les amis des lumières, une place est due au prêtre lucernois RIEDWEG.

Mathias Riedweg était né, selon la *Schweizerische Lehrerzeitung*, le 8 novembre 1808 à Beromunster, dans l'Argovie lucernoise, la petite ville historique qui a été le berceau de l'imprimerie pour la Suisse et pour la France elle-même. Issu d'une famille pauvre et obscure, Riedweg avait exercé l'état de cordonnier et allait travailler à la journée chez les gens, lorsque, grâce à ses dispositions naturelles et à la protection d'un bon curé, il parvint à faire des études régulières au gymnase et au Lycée du chef-lieu de son canton, et qui plus est, à les compléter à l'Université de Tubingue.

C'était l'heureux temps où les jeunes gens qui se vouaient au sacerdoce dans les cantons catholiques ne se contentaient pas de passer quelques années entre les murs étroits d'un séminaire, mais allaient s'initier à la science dans les hautes écoles d'outre Rhin. Ils en revenaient avec des maximes de tolérance et une connaissance du monde qui ajoutaient à leur mérite sans rien ôter à leur foi.

Rentré à Lucerne, Riedweg se fit connaître comme un excellent curé de village, un père des pauvres et un ami de tous les affligés. Les écoles devinrent également l'objet de sa sollicitude.

Appelé à enseigner à l'école latine qui dépendait du chapitre des chanoines de Beromunster, il y montra un tact pédagogique qui le fit nommer inspecteur d'écoles et membre du Conseil d'éducation. Elu prévôt de Beromunster en 1863, ces fonctions élevées qu'il remplit jusqu'à sa mort, ne l'empêchèrent pas de continuer à vouer ses soins à l'éducation populaire.

Comme pédagogue, M. Riedweg a déployé une activité pratique remarquable sans sacrifier à l'esprit de système. Il se montrait pour les instituteurs d'une bienveillance extrême, en conseiller, en père, plutôt qu'en fonctionnaire imbu de l'importance de sa charge, ou orgueilleux d'un savoir qui était cependant très solide. Il n'était pas moins cordial pour la jeunesse, aux jeux de laquelle il ne dédaignait pas de s'associer. Dans les réunions du corps en-

seignant suisse, c'est là que nous avons eu l'occasion de le connaître et de l'apprécier, Riedweg partageait l'enthousiasme et les jouissances de ses collègues avec un entrain juvénile.

Riedweg laisse comme monument de son zèle pour l'avancement des écoles un certain nombre de rapports officiels sur la situation scolaire. On lui doit aussi un écrit historique et statistique sur l'instruction publique en 1870. Ami de l'histoire, Riedweg a publié une histoire de la Collégiale et du chapitre de Beromunster, l'un des centres intellectuels de la Suisse catholique au moyen-âge et même depuis lors.

(A suivre.) A. D.

LITTÉRATURE

Cours de diction à Paris.

L'année dernière, pendant un séjour d'hiver à Paris, j'eus la bonne fortune d'être autorisé par M. Got, le célèbre acteur du Théâtre français, à suivre le cours de diction qu'il professe au Conservatoire.

Aller au théâtre, à Paris, surtout à la Comédie française, c'est une bonne chose : on s'y récréé d'abord ; on s'y forme le goût ; on y apprend à connaître les mérites respectifs des auteurs, comme aussi à savoir distinguer une œuvre dramatique bonne d'une mauvaise. Mais, voir les futurs acteurs faire l'apprentissage de leur art sous un maître qui s'appelle Got, les entendre chercher leurs intonations, et ébaucher, puis rectifier, et enfin assurer leurs gestes, leur tenue, je ne crois pas ce spectacle moins intéressant que peut l'être une représentation théâtrale. C'est comme si, devant un beau tableau, ou un morceau remarquable de sculpture, on se souvenait d'avoir vu la maquette ou la première esquisse de ces œuvres, et qu'on appréciait le chemin parcouru, les difficultés techniques surmontées par l'artiste pour que, dans sa toile ou dans son ouvrage de ronde bosse, les détails, convenablement traités, ne nuisissent pas à l'ensemble, et que l'œil sût où se poser.

Etre acteur, j'entends *bon* acteur, n'est pas en effet une petite affaire. Il faut, pour cela, outre un esprit intuitif — chose qui ne court pas les rues — une certaine culture littéraire, d'où résulteront la rapide compréhension de la contexture d'une pièce, de ses actes et de ses scènes, et l'habileté dans la manière de phraser ; une voix dont le clavier soit partout également bien travaillé, à la fois comme tonalité et comme articulation ; une oreille sensible, un sentiment du rythme que l'exercice développe ; du sang-froid et de l'observation ; de la souplesse dans l'allure, de l'aisance dans le geste, — du naturel en tout.

Ces qualités, les dernières au moins, et beaucoup d'autres, peuvent s'acquérir au Conservatoire, pourvu, s'entend, que le travail de l'élève vienne après les préceptes du maître. Et M. Got ne se contente pas d'à peu près ; souvent, il fait répéter jusqu'à trois fois une scène, et quand il se lasse d'interrompre, c'est uniquement que l'élève est bouché.

Le cours a lieu deux fois par semaine ; la séance est de plus de trois heures consécutives. Des trente à trente-cinq élèves des deux sexes, il n'en est peut-être pas un qui, en quinze jours, n'ait appris et joué un rôle dans une ou plusieurs scènes. Pendant trois heures donc, des fragments de pièces de toutes sortes et de tous auteurs, hors les mauvais, sont interprétés : Pailleron sourit à Marivaux, Hugo reconnaît Corneille et Dumas fils échange un salut avec Beaumarchais, tandis que Musset cherche son pareil sans le trouver. Parfois, en quelques instants, on passe de Molière à Racine, et de celui-ci à Shakespeare. Comme alors M. Got met bien en lumière la pensée de ces auteurs, et combien ses commentaires, courts et humoristiques, répandent un jour plus complet sur leurs œuvres ! Où Got excelle, c'est dans l'analyse d'une tirade ou d'une scène : oh ! alors, je défie quiconque,

fût-ce Sarcey, de trouver un résumé plus bref, plus compréhensible, et qui donnât mieux la note dominante à observer dans le débit du morceau.

Toute l'attention du professeur n'est pas portée sur ceux seulement qui parlent; il en reste pour qui écoute. Une maxime favorite de M. Got est qu'il y a autant, sinon plus, à apprendre en prêtant l'oreille et en ouvrant les yeux qu'en jouant. « On voit mieux, disait-il avec malice, les défauts des autres que les siens propres ». C'était vrai, c'est vrai, devrais-je dire; et, comme nous aimons beaucoup à nous corriger sur le dos d'autrui, on aperçoit d'ici la portée de l'axiôme de M. Got.

Son enseignement est assez familier pour que les débutants, et surtout les débutantes timides, soient bientôt à leur aise. Ses préceptes sont clairs, et ses vues originales. A propos de rien, il révèle et développe des règles qui ont une portée générale et que, seul, un homme du métier peut soupçonner. Voyez plutôt :

Deux élèves répétaient la première scène du troisième acte de *Don Juan*. L'un d'eux, faisant Sganarelle, avait dit cette belle profession de foi déiste, au bout de laquelle le valet de Don Juan se casse le nez, sans trop s'émouvoir. Alors, M. Got fit saisir à chacun la part qu'ont le silence et les mouvements dans la perfection du rythme. Un seul geste en trop, une pause trop prolongée ou trop courte perdent la plus belle période, en rompent l'harmonie. Une autre fois, le maître émit cette idée, à l'air paradoxal, que pour bien dire un rôle, on doit le désapprendre après l'avoir appris. « Si l'on se rappelle la grammaire en écrivant, ajoutait M. Got en son parler énergique, on est flambé ».

Après avoir vu M. Got au Théâtre-Français et au Conservatoire, on ne sait trop quel est le plus admirable : de l'acteur, si près de la perfection, ou du professeur qui n'ignore aucun des procédés de son art et qui sait si bien les faire entendre à tous. Ses élèves, consultés, diraient, sans doute, qu'au théâtre ils préfèrent l'acteur, et qu'au Conservatoire ils aiment mieux le professeur, celui qui, avec une bonhomie charmante, les nomme toutes et tous, si âgés soient-ils : « *Mes enfants* ».

F.-L. SCHULE.

Erratum. — Dans le compte-rendu du Bulletin de la Société neuchâteloise, paru dans notre dernier numéro, une faute de copie a fait omettre un mémoire très instructif sur la Hollande par M. Théophile Zobrist, qui s'est révélé comme géographe de valeur et dont le prochain fascicule de la Société donnera un travail plus important encore intitulé : *Les colonies allemandes*.

PARTIE PRATIQUE.

FRANÇAIS

Dictée.

La Norvège. (1)

Nous voici dans la vraie Scandinavie. Cette longue bande de terre sauvagement déchiquetée n'est qu'une énorme chaîne de montagnes, une Suisse septentrionale, peut-être plus majestueuse que la nôtre. Les avant-monts que dominant à peu de distance des

(1) La dictée qu'on va lire a été donnée aux 5 aspirants et aux 45 aspirantes qui se présentaient dernièrement aux examens publics en obtention du diplôme pour l'enseignement primaire à Neuchâtel. La plupart des aspirantes ont reçu un brevet de première classe. Une aspirante qui a fait 19 fautes dans cette dictée et s'est montrée faible dans d'autres branches encore, n'a obtenu qu'un brevet de 3^e classe. Trois jeunes gens sur cinq sont pourvus d'un brevet de premier ordre.

coupoles de glace et des pics de neiges éternelles, sont revêtus d'épaisses forêts de sapins et de frênes. Partout d'étroites vallées, des précipices abrupts, des cataractes gigantesques telles que la chute fumante où un lac entier tombe d'un seul jet d'une hauteur de dix-huit cents pieds. Dans ces âpres contrées, les routes ressemblent à des sentiers ; elles s'enfoncent dans des sapinières sans fin, grimpent en zigzag sur des murs de granit, plongent dans des entonnoirs sans fond, parfois en forme d'hélice, ou vont se perdre dans des rochers chaotiques sans issue apparente.

Cependant au milieu de cette nature austère, apparaissent çà et là, des coins délicieux : un lac paisible, endormi entre deux coteaux verdoyants, un versant de prairies parsemé de fermes et de scieries, une clairière de bouleaux au feuillage semblable à la robe des Elfes ou encore un village avec son église peinte en rouge qui étincelle dans une fraîche vallée. Puis le printemps tardif y produit des magies dont celui-là seul qui les a vues peut se rendre compte. A peine la neige a-t-elle disparu que partout éclot par enchantement toute une végétation de fleurs brillantes au suave parfum d'où s'échappent gaîment des papillons polychromes.

C'est alors que les vieilles divinités se réveillent, et, s'il faut en croire les chansons que répète la jeunesse norvégienne, que les Elfes reviennent.

« La nuit de printemps, silencieuse et fraîche se répand dans le vallon ; d'aimables sons résonnent : dis-moi que signifient ces chants ? — Petite sœur, toi qui m'écoute, les Elfes saluent les fleurs blanches et se balancent dans la rosée sur la pointe de leurs pieds furtifs ; ô sœur, laisse leur voix pénétrer ton cœur. »

Ce qui fait de la Norvège un pays unique, c'est que la vie alpestre et la vie maritime s'y donnent la main. Par ces défilés étroits, désignés sous le nom de fiords, la mer s'enfonce parfois de quelque trentaine de lieues dans l'intérieur.

Que d'existences diverses se sont déjà côtoyées sans se toucher dans ces gorges pittoresques : souvent des pêcheurs du fiord voient toute leur vie le village suspendu au roc à sept ou huit cents pieds au-dessus de leurs têtes, sans songer une seule fois à y monter, tandis que les bûcherons là-haut voient rouler les troncs de leurs forêts dans l'écume des rapides et aperçoivent dans la vertigineuse profondeur du golfe les voiles penchées filant à travers les vagues sans pouvoir les suivre. Ces beaux miroirs vert-émeraude qui scintillent dans l'abîme ressemblent à des lacs, mais les tempêtes s'y engouffrent aussi et s'y transforment en mers furieuses.

HISTOIRE

Une méthode simple, pratique et fructueuse, consiste dans l'explication du texte placé sous les yeux de l'élève.

Montrons par un exemple la marche à suivre dans cet enseignement.

Supposons que le maître ait à enseigner le chapitre II du livre

de lecture intitulé Diviko. L'instituteur commence par lire le récit, lentement, posément, d'un ton convenable. Les élèves suivent la parole du maître, en lisant très doucement les mêmes pages. La leçon lue, l'instituteur explique tous les mots difficiles, tels que : indépendants, ambition, émigration, joug, héroïsme ; puis, lorsqu'il s'est assuré que le texte a été bien compris, il reprend le récit, fait résumer toutes les idées les une après les autres, écrit au tableau noir les mots qui peuvent servir de jalons pour retrouver chacune d'elles et les élèves les reproduisent sur leur ardoise. Ce travail se fait par questions.

Comment vivaient les Helvètes ?

Les élèves de répondre : heureux et indépendants.

Eh bien, écrivons : — heureux et indépendants.

Pourquoi ne restèrent-ils pas dans leur patrie ?

Parce qu'ils étaient ambitieux.

Et ainsi de suite.

La leçon se trouve condensée en quelques mots formant comme un canevas sur lequel se groupent toutes les idées. L'instituteur a écrit le tableau suivant :

Diviko.) Heureux et indépendants. Ambition. L'an 60. Pro- jet. Gaule. Emigration. Préparatifs 3 ans. Chef Diviko. 400 localités brûlées. Genève. Jules César. Détour. Poursuite. Entrevue. Bataille de Bibracte. Soumission.
Emigration.	
60 ans	
avant J.-C.	

Voilà la leçon en quelques mots. L'instituteur fait alors répéter, et habitue l'enfant à raconter lui-même. Il cherche à provoquer en outre certaines appréciations. Chaque élève peut à son tour expliquer un mot.

Heureux. — Les Helvètes vivaient heureux, etc. L'interrogation continue ainsi.

Les leçons seront plus intéressantes et plus profitables ; avec cette méthode les écoliers sauront ce chapitre-là toute leur vie.

Il est bien certain que, si l'instituteur a donné plusieurs autres détails destinés à intéresser les élèves, il doit les faire rentrer par un mot dans le court résumé écrit au tableau noir.

Dans les classes primaires supérieures et dans les écoles secondaires ce mode d'enseignement peut rendre à l'étude de l'histoire de plus grands services encore.

L'instituteur peut corroborer cette méthode en faisant écrire en classe des extraits rédigés de mémoire, et sur ce canevas demander la narration de vive voix des faits historiques. Enfin les événements les plus remarquables seront l'objet de comptes rendus écrits détaillés.

Telle est la méthode. Facile et pratique, les résultats en sont excellents. Elle force les élèves à une attention soutenue, met de l'ordre dans leurs pensées et permet à chacun d'eux de développer oralement et sans peine tout un chapitre d'histoire qui reste pour toujours gravé dans l'esprit. Une longue pratique nous autorise à recommander chaleureusement ce mode d'enseignement.

(Extrait des *Leçons d'Histoire suisse* par ELZINGRE).

GÉOGRAPHIE

Les points cardinaux étant connus, on peut continuer le plan aussi loin que le permet le tableau noir ou les feuilles de papiers sur lesquelles vous le tracez.

Nous savons dans quelle direction est le nord, nous figurons au haut du tableau tout ce qui est au nord; en bas tout ce qui se trouve au sud, nous allons donc essayer de lever le plan des bâtiments du collège. Pour cela il faut mesurer les deux façades, la largeur et la longueur de la cour; j'ai fait au préalable, sur une feuille, un croquis approximatif de notre dessin, et j'ai relevé les mesures nécessaires à notre travail.

La façade mesure 60 mètres; nous donnons au tableau noir, à cette ligne, une longueur 100 fois plus petite, soit 6 décimètres et sur vos feuilles 1000 fois plus petite, soit 60 millimètres. La largeur du bâtiment est de 12 mètres; nous mettons au tableau 1 décimètre 20, et sur votre plan 1 centimètre 20. D'après ces proportions nous aurons comme échelle à la planche noire, un centième ou $1/100$, et sur votre feuille un millième ou $1/1000$, parce que chaque longueur est au tableau 100, sur vos feuilles 1000 fois plus petites qu'en réalité.

Nous venons de représenter le bâtiment que nous occupons. Du côté de l'est, nous avons la cour avec ses engins de gymnastique, l'École cantonale, le jardin botanique, au nord-ouest les bâtiments de l'École normale qui renferment la bibliothèque et le musée, au sud-ouest nous avons une petite cour entourée d'un mur. Voici le plan du collège achevé; il me reste maintenant à vous donner quelques détails supplémentaires.

Le collège de Porrentruy a été construit vers l'an 1610, par le prince évêque de Bâle, Christophe de Blarer. Ce fut d'abord, sous la direction des jésuites, une école très florissante qui jouit longtemps d'une grande renommée. Elle comptait alors cinq cents à six cents élèves.

Notre bâtiment renferme les classes primaires, dans la tour se trouve un petit arsenal où sont réunis les fusils de l'ancien corps des cadets du gymnase.

L'édifice qui fait face au nôtre renferme l'école cantonale, école supérieure dans laquelle entreront plus tard quelques-uns d'entre vous, les élèves qui voudront poursuivre leurs études pour devenir médecins, notaires ou avocats. En sortant de l'école, les étudiants passent un examen appelé de maturité, après lequel ils peuvent se rendre à l'université pour achever leurs études. L'École cantonale compte une centaine d'élèves.

Dans le jardin botanique, des plantes rares sont cultivées avec soin et la serre contient une pépinière d'arbres et de plantes des pays chauds: palmiers, orangers, etc. Dans ce jardin on remarque les bustes de deux hommes distingués, J. Thurmann et Xavier Stockmar.

L'École normale prépare ses élèves à devenir instituteurs; c'est

dans le canton la seule institution pour les jeunes gens de langue française. Ces bâtiments renferment en outre la bibliothèque, riche surtout en incunables, anciens livres datant des premiers temps de l'imprimerie; elle contient 20,000 volumes. Le musée d'histoire naturelle, enrichi par les dons de Thurmann, compte une collection d'oiseaux, de fossiles provenant principalement du Jura. Le laboratoire de chimie et le cabinet de physique se trouvent dans les mêmes locaux.

(Extrait de *Première année de Géographie*, par H. ELZINGRE).

Etude intuitive des couleurs.

(Fin)

Après que le maître a fait étudier ainsi quatre couleurs, il place les deux planchettes l'une à côté de l'autre et demande qu'elle est la couleur placée à droite et à gauche, en changeant plusieurs fois cette couleur. Mettant les planchettes l'une sur l'autre, il demande quelle est la couleur placée en haut et en bas.

L'étude de deux nouvelles couleurs permet d'autres combinaisons : la désignation de la couleur du haut, du milieu, du bas ou de droite, du milieu, de gauche. On commence aussi à faire usage des planchettes divisées en deux parties pour présenter aux élèves six couleurs à la fois et leur demander l'énumération successive de gauche à droite ou de droite à gauche, du haut en bas ou du bas en haut. Si l'on place l'une sur l'autre deux planchettes divisées ou qu'on prenne celle qui est quadrillée, on peut faire indiquer la couleur qui se trouve à gauche en haut ou en bas, à droite en haut ou en bas.

Ces exercices combinés sont fort attrayants pour les élèves; ils peuvent être multipliés et variés à volonté à mesure qu'on a procédé à l'étude d'un plus grand nombre de couleurs.

Ces leçons sont des premières que l'enfant reçoit à son entrée en classe : la connaissance des couleurs et des formes est nécessaire pour l'étude analytique des objets. Rien n'empêche d'y rattacher déjà des exercices sur le pluriel de la phrase.

F. ALLEMAND.

HISTOIRE NATURELLE.

La Soie.

La soie est peut-être, le plus ancien et le plus important trait d'union du Céleste-Empire avec les Occidentaux. Elle est la source d'un commerce actif et prospère, car aujourd'hui, dans le monde entier la consommation de la soie augmente sans cesse.

On sait que les vers à soie vivent sur une espèce de mûrier dont ils dévorent les feuilles; plusieurs pays ont fait des tentatives d'acclimatation, avec plus ou moins de succès. Néanmoins la

Chine tient toujours le premier rang dans l'industrie séricicole.

Rarement dans ce pays, la production de la soie est l'objet d'une exploitation sur une vaste échelle ; le plus souvent, le fermier chinois l'obtient à titre d'industrie secondaire, sorte de passe-temps, pendant la belle saison, pour les femmes et les plus jeunes membres de la famille. Les précautions à prendre pour l'élevage du ver à soie exigent une patience et surtout un esprit méticuleux comme en possèdent les Chinois.

Presque toutes les provinces de Chine produisent de la soie. Généralement, les mûriers poussent sur les chaussées des champs de riz. L'espace qui sépare ces arbres est le plus souvent occupé par des légumes. On les taille à peu près comme la vigne ; d'ailleurs les producteurs croient que les plus petits mûriers sont ceux dont les feuilles fournissent la meilleure soie. Quand ils atteignent un certain âge, ils sont coupés, car ils ne donneraient plus, paraît-il de bons produits.

Au centre du champ affecté à la culture du mûrier se trouve la maison où l'on élève le ver à soie ; les chambres qui y sont destinées sont disposées de façon à recevoir accidentellement, un chauffage artificiel. L'obscurité et la plus grande tranquillité y règnent : les Chinois sont persuadés que le moindre bruit insolite, les voies étrangères même, troublent le développement des jeunes vers. Ceux-ci exigent aussi la plus grande propreté et l'absence absolue d'odeurs fortes.

C'est vers le 15 avril qu'a lieu l'éclosion des œufs ; depuis ce moment les soins les plus minutieux sont apportés à l'élevage du précieux insecte. Aussitôt nés, les jeunes vers sont placés dans des paniers plats ou sur des cadres en bambou ; on les nourrit avec les parties les plus tendres de la feuille du mûrier coupée en très petits morceaux dont la grandeur va en augmentant avec l'âge et la force des vers. La nourriture doit leur être distribuée à des heures régulières, par une main accoutumée, dans les chambres doucement chauffées. Les feuilles de mûrier valent de 6 à 12 francs le *picul* de 60 kgs.

Cinq jours après leur éclosion, durant lesquels ils n'ont fait que manger, les vers s'assoupissent pour deux jours. A leur réveil ils mangent encore pendant 4 jours pour s'immobiliser encore, pendant deux jours environ, et ainsi de suite, généralement quatre fois. A ce moment on leur donne déjà entières les feuilles de mûrier ; on les prend pour les mettre dans des boîtes en carton où ils vont former le cocon ; cette opération dure de 3 à 7 jours. C'est dans le cocon que le ver se métamorphose en chrysalide. On conserve quelques cocons pour la reproduction des œufs, mais on tue les chrysalides des autres en les asphyxiant sous des couches alternatives de feuilles et de sel qui interceptent l'air. Ces cocons sont plongés dans de l'eau légèrement chauffée, puis on procède au dévidage qui dure environ 3 jours. Cette opération, à cause du mode primitif suivi par les indigènes, enlève à la soie

chinoise souvent près de la moitié de sa valeur, en y déterminant des irrégularités déplorables.

Lorsque chaque cultivateur ou éleveur a fini sa récolte, il réunit la soie en divers paquets qu'il va vendre sur les petits marchés locaux, à des courtiers et des négociants chinois, mais jamais sur les grands marchés étrangers. Quand ces courtiers en ont réuni des quantités suffisantes, ils les expédient en balles aux grands marchés et surtout à Hon-Kon et Chan-Hai pour les premiers jours de juin.

Dans notre colonie du Tonkin, les district de Ha-Noï et de Nam-Dinh (1) produisent également de la soie, mais elle est de qualité inférieure à celle d'origine chinoise; cependant, grâce au perfectionnement dans l'outillage pour dévider et tisser adopté par une maison allemande installée au Tonkin, la soie tonkinoise a obtenu rapidement une plus-value sur les marchés de Hon-Kon et de Chan-Hai, et un jour, sans doute peu éloigné, arrivera à être exportée en Europe.

L'industrie de la soie fait circuler annuellement en France une valeur de un milliard de francs. Malheureusement, jusqu'à ces derniers temps, les négociants lyonnais ne faisaient venir directement de Chine qu'une faible partie de la matière première dont ils avaient besoin. C'était Londres qui servait de marché et d'entrepôt de la soie chinoise pour toute l'Europe. Il faut se féliciter de ce qu'aujourd'hui Lyon se soit décidé à se fournir directement en Chine, grâce à la fondation de maisons françaises à Chan-Hai, le principal marché pour la soie. Les deux tiers de la quantité exportée de cette ville partent à destination de la France.

Il y a quelques années, la soie faisait pour l'Europe l'objet, non-seulement d'un commerce d'importation, mais aussi celui de l'exportation, car de grandes quantités d'étoffes de soie étaient expédiées annuellement à destination de l'Amérique, et, particulièrement des Etats-Unis. Aujourd'hui ces envois ont subi une notable diminution, à cause de l'importance qu'a atteint l'industrie de la soie dans ce dernier pays. C'est ainsi qu'en 1850, il s'y trouvait déjà 29 fabriques d'étoffes de soie, réunissant 8600 ouvriers; la somme des capitaux réunis par ces établissements ne dépassait pas trente millions de francs. Aujourd'hui il y existe près de 400 fabriques qui disposent d'un capital de 500 millions de francs et qui font travailler trente mille ouvriers. Bien que les soies de l'Extrême-Orient soient employées aux Etats-Unis, il faut y ajouter celles que produisent, en assez grande quantité, les divers Etats de l'Union, la Louisiane, le Missouri, la Californie.

(*Le Guide scientifique.*)

A. GAYAN.

(1) Prononcer : *Namm-Dignè*.

CANTON DE VAUD

Mises au concours

RÉGENTS :

CERNIAZ, école mixte. — 1000 fr. par an, logement, jardin et coke. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen à Cerniaz le 17 août.

LA CHAUX. — 900 fr. par an, logement, plantage et 4 stères de bois. — Examen à La Chaux le 23 août.

COURTILLES, 1^{re} école mixte. — 1400 fr. par an, logement, jardin et bois. — Cours complémentaires et service d'église.

LE VAUD, école mixte. — 1400 fr. par an, logement, jardin et plantage. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen à Le Vaud le 24 août.

ECUBLENS. — 1600 fr. par an, logement, jardin, plantage, 4 stères de hêtre, 50 fascines et 500 kilog. de coke. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen à Ecublens le 2 août.

VALLORBES. — 1470 fr. par an, logement, jardin, 3 stères de hêtre et 3 de sapin, à charge de chauffer la salle d'école. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen à Vallorbes le 11 août.

RÉGENTES :

LAVIGNY, école enfantine. — 400 fr. par an, logement et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école. — Examen à Lavigny le 16 août.

PULLY. — 900 fr. par an, logement, 20 fr. d'indemnité de plantage, plus 4 stères de bois. — Enseignement des ouvrages du sexe. — Examen à Pully le 2 août.

AVIS

Les instituteurs et institutrices des écoles primaires et secondaires qui ont l'intention de prendre part au Congrès des instituteurs de la Suisse romande, sont autorisés à donner congé à leurs élèves les 9, 10 et 11 août 1886.

Berne, le 30 juin 1886.

Le Directeur de l'instruction publique :
D^r GOBAT.

SERVICE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE du canton de Vaud.

Le congé accordé précédemment aux membres du personnel enseignant qui se rendraient au Congrès de Porrentruy, est prolongé **jusqu'au 11 août inclusivement.**

Service de l'Instruction publique.

Nous lisons dans l'*Ecole*, journal pédagogique et littéraire, paraissant à Lausanne :

Le Comité directeur de la Société des instituteurs de la Suisse romande voulant offrir à tous ses hôtes un souvenir durable du X^me congrès scolaire qui aura lieu à Porrentruy les 9 et 10 août prochain, a fait publier à leur intention une charmante brochure illustrée de nombreuses et jolies gravures. Rien n'a été négligé pour rendre ce guide intéressant et attrayant : l'impression est bien exécutée, les caractères, le papier, bien choisis, les bois artistement dessinés représentent les vues les plus pittoresques de l'Ajoie et du Jura bernois, le texte enfin est d'une lecture agréable et instructive. L'auteur, après avoir donné une rapide esquisse sur Porrentruy, décrit la ville et ses monuments les plus curieux, tels que le collège, le château, la bibliothèque, etc. ; puis, passant au district, il indique les buts remarquables des promenades, entre autres le village de Courgenay avec sa Pierre-Percée et son fameux camp de Jules César. De là, le guide nous conduit à travers le Jura bernois ; tous les sites si pittoresques, si variés et si gracieux, villes et villages, cluses et points de vue, sont très fidèlement dépeints.

Cet opuscule, d'un bon marché exceptionnel, est indispensable à toute personne qui voudra profiter sérieusement de son voyage et de sa participation au Congrès scolaire et en garder un précieux souvenir.

VIENT DE PARAITRE

PETITE GRAMMAIRE MUSICALE

à l'usage des écoles et de toute personne qui s'occupe de musique

par **GODF. BECKER**

Brochure in-12. — Prix : 50 centimes.

DESCRIPTION DE LA SUISSE

par **ULYSSE GUINAND**

Quatrième édition revue et augmentée

Un volume in-12 cartonné. — Prix : 1 fr. 20.

GEORGES BRIDEL, éditeur, à Lausanne.

92-1

La Commission d'éducation de Neuchâtel met au concours le poste de maître de langue anglaise à l'école secondaire industrielle de Neuchâtel et à l'école de commerce. Le titulaire donnera deux cours de trois heures chacun ; son traitement sera de francs 720 par an ; l'entrée en fonctions aura lieu le 1^{er} septembre. Les aspirants à ce poste sont priés de se faire inscrire chez M. l'inspecteur Alexis Roulet jusqu'au 20 août, en lui envoyant leurs titres.

2-2

(H-149-N)

Chez **L. Chapuis**, éditeur

&

chez tous les libraires

Le district de Porrentruy

In-octavo, 72 pages à 2 colonnes, 50 vues, plans et deux cartes tirées en couleur.

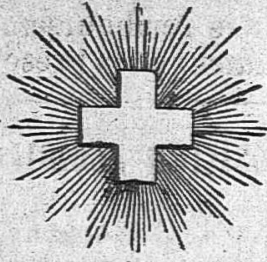
Prix : 1 fr. 50.

XXII^e ANNÉE

PORRENTROY

N^o 16.

15 Août 1886.



PRIX D'ABONNEMENT

PRIX DES ANNONCES

Pour la Suisse 5 fr. par an.
Pour l'Etranger 6 fr. »

La ligne 25 centimes
ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le D^r **A. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

MM. **A. Jaquet** et **F. Allemand**, *rédacteurs pour la partie pratique*.

L'*Educateur* annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser

- à M. le D^r *Daguet*, à Neuchâtel, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
- à M. *A. Jaquet*, maître secondaire, à Porrentruy, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. *F. Allemand*, maître à l'Ecole modèle, à Porrentruy, les communications relatives à la langue française.
- à M. *C. Colliat*, instituteur à Porrentruy, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat**, instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. *Colomb, Mutruz, Hermenjat, Roux et Tharin*. — NEUCHÂTEL : MM. *Villommet, Miéville et Sausser*. — GENÈVE : MM. *Charrey, Dussaud et Thorens*. — JURA BERNOIS : MM. *Schaffter et Mercerat*. — FRIBOURG : M. *Ducotterd*. — VALAIS : M. *Bruttin*. — SUISSE ALLEMANDE : M. *Gunzinger*.

Comité directeur : MM. *G. Breuleux*, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, président. — *E. Meyer*, recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, vice-président. — *G. Schaller*, inspecteur d'écoles, secrétaire. — *A. Jaquet*, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — *C. Colliat*, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. *F. Allemand*, maître à l'Ecole modèle de Porrentruy. — *A. Auberson*, maître à l'Ecole normale de Porrentruy. — *F. Guélat*, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève RUE DES MOULINS
ET QUAI DE L'ILE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTROY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1886

On obligerait infiniment la *Gérance de l'Éducateur* en lui adressant gratuitement ou contre remboursement une douzaine d'exemplaires du n° 8 de l'*Éducateur* de la présente année (n° du 15 avril).

Loterie de l'Exposition scolaire de Porrentruy

NUMÉROS GAGNANTS

Lots	Nos	Lots	Nos	Lots	Nos	Lots	Nos	Lots	Nos	Lots	Nos
1	304	30	272	59	479	88	514	117	773	146	758
2	119	31	430	60	995	89	57	118	446	147	315
3	425	32	501	61	168	90	185	119	255	148	379
4	739	33	663	62	488	91	30	120	303	149	513
5	715	34	679	63	391	92	735	121	75	150	575
6	414	35	813	64	789	93	311	122	241	151	373
7	670	36	505	65	229	94	268	123	323	152	585
8	753	37	452	66	772	95	201	124	101	153	17
9	604	38	366	67	154	96	550	125	750	154	805
10	107	39	233	68	119	97	720	126	746	155	136
11	172	40	578	69	795	98	858	127	28	156	43
12	710	41	282	70	823	99	626	128	310	157	566
13	145	42	699	71	837	100	207	129	130	158	788
14	506	43	635	72	127	101	244	130	848	159	597
15	356	44	416	73	800	102	91	131	555	160	234
16	535	45	226	74	608	103	139	132	38	161	990
17	510	46	196	75	728	104	724	133	852	162	508
18	247	47	434	76	819	105	637	134	786	163	816
19	784	48	377	77	765	106	135	135	708	164	325
20	343	49	363	78	832	107	32	136	684	165	820
21	358	50	486	79	845	108	317	137	464	166	490
22	19	51	477	80	410	109	412	138	53	167	603
23	403	52	856	81	655	110	553	139	734	168	198
24	669	53	240	82	261	111	776	140	764	169	457
25	799	54	256	83	26	112	500	141	419	170	779
26	95	55	571	84	633	113	465	142	446	171	180
27	135	56	993	85	167	114	287	143	636		
28	375	57	802	86	435	115	176	144	595		
29	554	58	780	87	123	116	672	145	145		

VIENT DE PARAÎTRE

PETITE GRAMMAIRE MUSICALE

à l'usage des écoles et de toute personne qui s'occupe de musique

par **GODF. BECKER**

Brochure in-12. — Prix : 50 centimes.

DESCRIPTION DE LA SUISSE

par **ULYSSE GUINAND**

Quatrième édition revue et augmentée

Un volume in-12 cartonné. — Prix : 1 fr. 20.

GEORGES BRIDEL, éditeur, à *Lausanne*.